

N° DEC2204150077CRI

Le Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais,

Vu l'article L 5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux attributions du Président,

Vu l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales permettant la délégation d'une partie des attributions du Conseil Communautaire au Président, à l'exception d'une liste de matières énumérées de façon exhaustive,

Vu la délibération en date du 08 juillet 2020 n° DEL200708060006 par laquelle le Conseil de communauté délègue au Président la possibilité de fixer tous les tarifs des droits au profit de l'Agglomération qui n'ont pas un caractère fiscal pouvant, le cas échéant, faire l'objet de modulations résultant de l'utilisation de procédures dématérialisées.

DÉCIDE : De fixer les tarifs du Conservatoire à Rayonnement Intercommunal du Grand Sénonais nommés ci-dessous. Ces tarifs seront applicables à compter de l'année scolaire 2022-2023.

TARIFS ANNUELS	Tranche A QF mensuel de 0 € à 399 €	Tranche B QF mensuel de 400 € à 549 €	Tranche C QF mensuel de 550 € à 1349 €	Tranche D QF mensuel à partir de 1350 €
<b>ÉVEIL</b>				
Éveil Artistique Musique et Danse	90€	111€	138€	156€
<b>SPECIALITÉ MUSIQUE</b>				
Atelier de Découverte Artistique et Instrumentale	90€	111€	138€	156€
Formation Initiale : Apprentissage Instrumental + Formation Musicale + Pratique(s) Collective(s)	234€	294€	366€	423€
Discipline instrumentale supplémentaire	165€	204€	258€	294€
Pratique collective seule : 1 atelier ou 1 cours de Formation Musicale au choix	90€	111€	138€	156€
<b>SPECIALITÉ DANSE</b>				
Classes d'initiation	90€	111€	138€	156€
« Parcours doux Enfants-Ados-Etudiants » : 1 cours de danse au choix	117€	147€	183€	213€
« Parcours doux Adulte » : 1 cours de danse au choix	159€	198€	249€	285€
« Parcours intense Enfants-Ados-Etudiants » : 2 à 4 cours de danse	177€	219€	276€	315€
« Parcours intense Adulte » : 2 à 4 cours de danse	234€	294€	366€	423€
Atelier chorégraphique : ½ journée par mois	117€	147€	183€	213€
<b>SPECIALITÉ THEATRE</b>				
Éveil / Initiation	90€	111€	138€	156€
Cycle 1 et 2	177€	219€	276€	315€
<b>FRAIS ANNUELS DE SCOLARITÉ</b>			10€	

## **Droits d'inscriptions**

La tarification du Conservatoire est annuelle.

Une réduction de 20% est appliquée pour le 2<sup>ème</sup> inscrit de la même famille du Conservatoire ou pour une 2<sup>ème</sup> discipline, 40% pour le 3<sup>ème</sup> inscrit et plus dans une même famille ou pour une 3<sup>ème</sup> discipline et plus pour le même élève.

Etudiants : présentation d'un justificatif de scolarité (carte d'étudiant, ...).

Quotient familial (QF) : prise en compte du QF CAF ou MSA à jour.

Pour les personnes ne bénéficiant pas de prestations sociales, le QF sera calculé de la manière suivante :

$$\text{Quotient familial mensuel} = \frac{\text{Revenu Fiscal de Référence}}{(12 \times \text{Nombre de parts fiscales})}$$

\*Le revenu fiscal pris en compte est celui qui est mentionné sur l'avis d'imposition 2021.

En cas de non-remise du quotient familial ou de l'avis d'imposition, le tarif de la tranche D sera appliqué pour les familles.

## **Mode de règlement**

➤ **En une fois** : paiement en novembre par :

- Chèque
- Espèces
- CB
- Paiement en ligne
- Tickets Loisirs CAF

➤ **En trois fois** : le paiement se fait par prélèvement automatique sur 3 mensualités (novembre, février et mai).  
Pour cela autorisation de prélèvement à compléter ainsi que RIB à joindre et retourner par mail ou voie postale avec le dossier d'inscription.

➤ En cas d'inscription en cours d'année, un prorata tarifaire trimestriel sera appliqué.

➤ Tout cas d'abandon ou d'interruption de la scolarité devra être signalé par le biais d'un courrier adressé à la Direction. Seules les démissions liées à des cas de force majeure pourront faire l'objet d'un remboursement partiel des frais de scolarité (sur justificatif).

Entrent dans ce cadre :

- la maladie au-delà d'un mois constaté par certificat médical,
- le déménagement sur l'appui d'un justificatif,
- un départ pour raisons professionnelles / une perte d'emploi.

Toute demande de remboursement devra faire l'objet d'un courrier adressé par mail à Élodie CRICKBOOM régisseur : e.crickboom@grand-senonais.fr, la date de réception faisant foi.

➤ Aucune réinscription ne sera validée en cas de non-paiement de la totalité des sommes dues préalablement.

## STAGES

TARIFS STAGES	1/2 JOURNEE	1 JOUR	2 JOURS	3 JOURS	4 JOURS ET PLUS
Elèves inscrits au Conservatoire du Grand Sénonais	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Personne non inscrite au Conservatoire du Grand Sénonais	10 €	15 €	30 €	45 €	60 €

- Modalités de paiement pour les stages : Chèque, espèces.

A Sens, le 29/04/2022

Pour le Président, par délégation,

Le Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais,  
en charge des infrastructures et politiques intercommunales culturelles, sportives et de loisirs

Simone MANGEON

